

## Les opposants à la mine d'or de Gouzon envisagent de se mettre en travers des engins de forage

2



une des tables rondes le matin - DR

Le caractère bien trempé des militants anti mine d'or s'est confirmé samedi, à Gouzon : les averses qu'ils ont essuyé une bonne partie de la journée ont limité l'audience de leurs « Foreuses folles », mais n'ont pas essoré leur inspiration.

Samedi, on pouvait lire sur les « lingots » de la pyramide dressée contre les bureaux de la société minière Cominor, sur le champ de foire de Gouzon, quelques slogans qui claquent : « L'or, j'abhorre » ou le très recherché « Pas d'or ici, pas d'orpailleur ».

**« Trois ventes immobilières annulées à Lussat »**

En complément de son festival estival No mines land, quelque peu buissonnier, le collectif Stop mine 23 a souhaité « s'installer physiquement sur la place publique, afin de toucher tout le monde », explique Virginie, l'une des porte-parole de l'association. Les militants se sont donc fait pédagogues « afin de délivrer toute l'information disponible sur le dossier du Permis d'exploration et de recherches de Villeranges ».

Une centaine de personnes ont participé aux tables rondes tout au long de la journée : « Nous avons vu des gens de Montluçon, qui sont concernés au premier chef, car ils se trouvent en aval des forages qui auront lieu à proximité de la Voueize, souligne Bernard, l'un des militants du collectif, qui ajoute : la prise de conscience avance. A Lussat, ils ont plutôt bien accueilli la Cominor, jusqu'au jour où ils ont constaté que trois ventes immobilières avaient été annulées car le notaire a informé les acheteurs du projet de mine d'or (...) mais pour nous, l'objectif ne se limite à repousser la Cominor chez les voisins : c'est pas de mine d'or, ni ici, ni ailleurs. »

**La vallée de la Voueize , une zone naturelle sensible**

Au cours de la journée, des naturalistes ont arpenté la zone des forages profonds, afin d'y repérer les espèces protégées. Le collectif espère formaliser cette prospection. Le sérieux de la mise en oeuvre par la Cominor de la préservation de vallée de la Voueize, une zone naturelle classée ZNIEFF qui héberge cinq espèces protégée, a été mise en doute par les services de l'Etat en Creuse.

L'objection figure dans le dossier de déclaration d'ouverture de travaux miniers déposée cet été: la société prévoit que la prospection soit réalisée par un de ses employés et non par un naturaliste. Le feu vert a toutefois été donné fin août à ces sondages profonds.

Au cours de leurs échanges de Gouzon, les militants anti-mine ont envisagé se mettre en travers des engins de forage.

Les élus de l'est creusois et les conseillers départementaux (deux motions votées à l'unanimité contre le projet minier) se sont montrés globalement assez réceptifs aux arguments environnementaux et sociétaux des opposants : « mais ce dossier intéresse toute la Creuse, c'est pourquoi nous essayons de sensibiliser tous les élus. Nous espérons intervenir lors de la prochaine réunion de l'association des maires de la Creuse », annonce la porte-parole. Un rassemblement de représentants de différents collectifs anti-mines de France est également envisagé, à la fin du mois, devant la préfecture de la Creuse.

**Julien Rapegno**